



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE  
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 16 32  
E-mail : fsu23@fsu.fr

## Conseil Départemental de l'Education Nationale du lundi 29 janvier 2018

Le CDEN de ce jour a vocation à préparer la rentrée 2018. Lors du CDEN du 19 octobre 2017, la FSU avait demandé à ce que soient débattues les grandes orientations de la politique éducative départementale afin que les usagers, les personnels comme les collectivités locales, puissent avoir de la lisibilité sur un temps long. La FSU avait fait un certain nombre de propositions notamment autour de 4 thématiques :

- l'impérieuse nécessité de restaurer la confiance autour de l'école après 4 ans de développement des inégalités entre les écoles dans l'a répartition des moyens,
- l'importance d'améliorer les conditions du remplacement afin de garantir la présence d'un-e enseignant-e chaque matin dans chaque classe du département,
- l'urgence de donner plus à ceux qui ont le plus besoin (les élèves en difficultés, les élèves en situation de handicap...),
- l'enjeu majeur, pour remettre en cause les déterminismes sociaux, de développer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

La FSU a donc formalisé ses propositions, comme elle s'y était engagée, dans un livre blanc qu'elle a largement diffusé dans le cadre du « Plan de revitalisation du département ». Pour la FSU, un plan de revitalisation pour un département rural doit rompre avec les logiciens vus et revus, qui n'observent l'offre de Service Public d'Education qu'à travers la taille des structures ou les effectifs élèves. En cela, elle conteste la logique d'abord comptable qui a prévalu dans la construction du projet de carte scolaire de Monsieur l'Inspecteur d'Académie présenté lors du comité technique du vendredi 26 janvier 2018, comme en attestent les documents fournis aux représentants du personnel en groupe de travail. Le classement des écoles sur le critère unique des effectifs par classe après fermeture renvoie à une vision comptable qui nie les réalités locales. Ces regards statistiques obsolètes, éloignés des réalités territoriales sont dépassés et mortifères pour la Creuse. **Pour la FSU, le point d'entrée doit impérativement être l'égal accès de tous au Service Public d'Education, en tout point du territoire, afin de casser les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre qui gangrènent notre système scolaire.** L'Etat doit accepter de mettre en œuvre une réelle péréquation entre les territoires : oui, les Services Publics sont plus couteux en milieu

rural mais c'est le prix pour faire société... C'est donc dans ce cadre que la FSU a formulé la proposition d'un plan d'urgence de 10 postes par an sur le quinquennat jusqu'à rejoindre le taux d'encadrement du Cantal, département rural comme la Creuse mais dont les difficultés sociales et économiques sont beaucoup moins marquées.

**Pour offrir un avenir enthousiasmant et des perspectives à la jeunesse du département, il est nécessaire de mettre en synergie les différentes collectivités locales et les services de l'Etat pour faire que cette ambition -casser les déterminismes- devienne l'engagement collectif de tout un département pour sa jeunesse. La FSU formule des propositions en ce sens !**

C'est donc avec cette grille de lecture et cette ambition que la FSU a porté une appréciation sur le projet de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. La FSU a salué les avancées sur la prise en charge des élèves en difficultés même si elle attend des engagements concrets et des clarifications en matière de qualifications attendues, de missions et d'implantation des emplois. La FSU a également considéré que de premiers bougés avaient eu lieu en direction d'une plus grande équité de traitement entre les écoles. Mais pour la FSU, trop reste à faire et des injustices marquées et identifiées perdurent. La FSU attend de ce CDEN qu'elles soient corrigées, que les écoles en attente d'ouverture se voient offrir d'autres perspectives que des effectifs à 24 ou 25 dans des classes à 4 voire 5 niveaux. Un signal clair doit être envoyé aux personnels, usagers et élus pour indiquer que l'administration de l'Education Nationale n'a pas pour unique ambition de réaliser des économies d'échelle, au détriment d'un service public de qualité et de proximité mais qu'elle est au service des usagers, notamment des plus fragiles.

Enfin, sur la question du remplacement, le solde de -1 poste de remplaçant n'est pas acceptable quand le département connaît encore cette année une crise sérieuse dans ce domaine avec plus de 352 journées d'absences non remplacées, certaines dans des écoles à 2 classes ! Une réponse est attendue.

Les parents, les élus, les membres du CDEN en général ont très souvent partagé cette attente avec les représentants de la FSU : nous ne doutons qu'ils la partageront encore aujourd'hui et qu'ils porteront, avec nous, la demande d'une école ambitieuse, qui croit en la réussite de tous les élèves, notamment par l'élévation du niveau général de qualification. L'Ecole se doit d'être un outil majeur de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, pour la cohésion sociale. Les personnels partagent ce projet collectif. Il s'agit aujourd'hui, dans notre département, de leur en donner les moyens.

A Guéret, le 29 janvier 2018